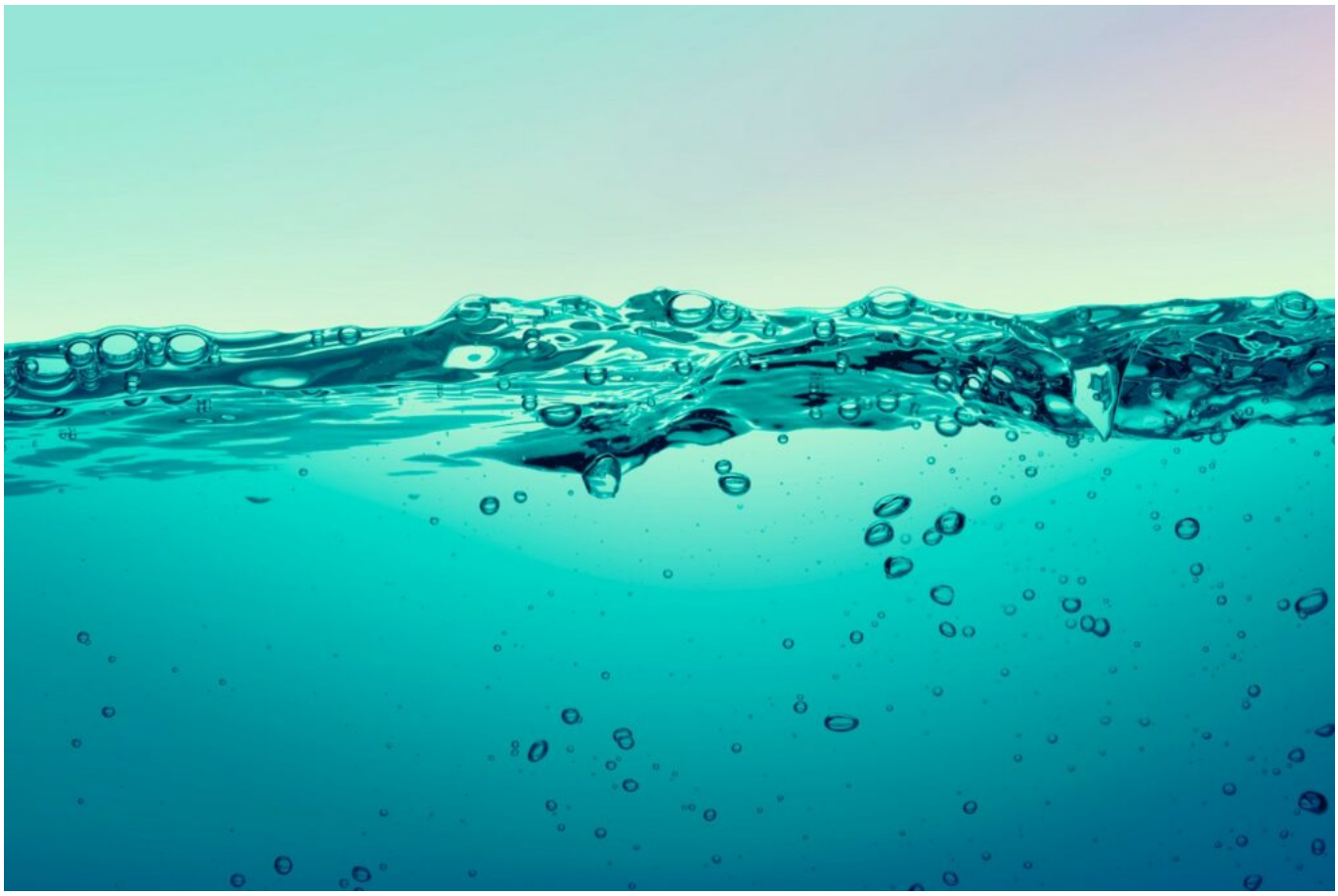
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Sécheresse : le Vaucluse serre la vis sur l'eau



Face à une dégradation rapide de la situation hydrologique, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, renforce les restrictions d'usage de l'eau. Depuis aujourd'hui 27 juillet, quatre bassins : la Durance, le Calavon amont, le Sud-Luberon et la Nesque sont placés en alerte sécheresse, tandis que le reste du département demeure en vigilance. L'aménagement hydraulique Durance-Verdon alimente à lui seul 60% des ressources en eau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver cette ressource est devenu un défi majeur pour les territoires, l'agriculture et l'économie locale. Tout en détail ici.

Après plusieurs semaines de fortes chaleurs et un déficit pluviométrique persistant, les nappes et les cours d'eau les plus fragiles poursuivent leur baisse. Les prévisions météorologiques, annonçant une nouvelle vague de chaleur sans précipitations significatives, ont conduit les services de l'État à relever le niveau d'alerte sur plusieurs bassins versants du département.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Une sécheresse qui s’installe durablement

Concrètement, le passage en niveau ‘Alerte’ entraîne des limitations obligatoires pour tous les usagers : particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises. Arrosage des jardins, remplissage des piscines, lavage des véhicules ou encore certains prélèvements agricoles sont désormais soumis à des restrictions variables selon les territoires. Les autres bassins restent en vigilance, un stade qui appelle chacun à réduire volontairement sa consommation afin d’éviter un durcissement des mesures.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Copyright Publication Aurav Mars 2019 La ressource en eau en Vaucluse

Une ressource sous pression depuis plusieurs années
Cette nouvelle alerte ne constitue pas un épisode isolé. Dès 2019, l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) dressait un constat préoccupant : la raréfaction de la ressource en eau est devenue un facteur déterminant du développement du territoire. Plusieurs bassins vauclusiens, notamment le Lez, l'Aygues, l'Ouvèze et le Calavon-Coulon, étaient déjà identifiés comme déficitaires, avec des objectifs de réduction des prélèvements pouvant atteindre 40% sur certains secteurs durant la période estivale.

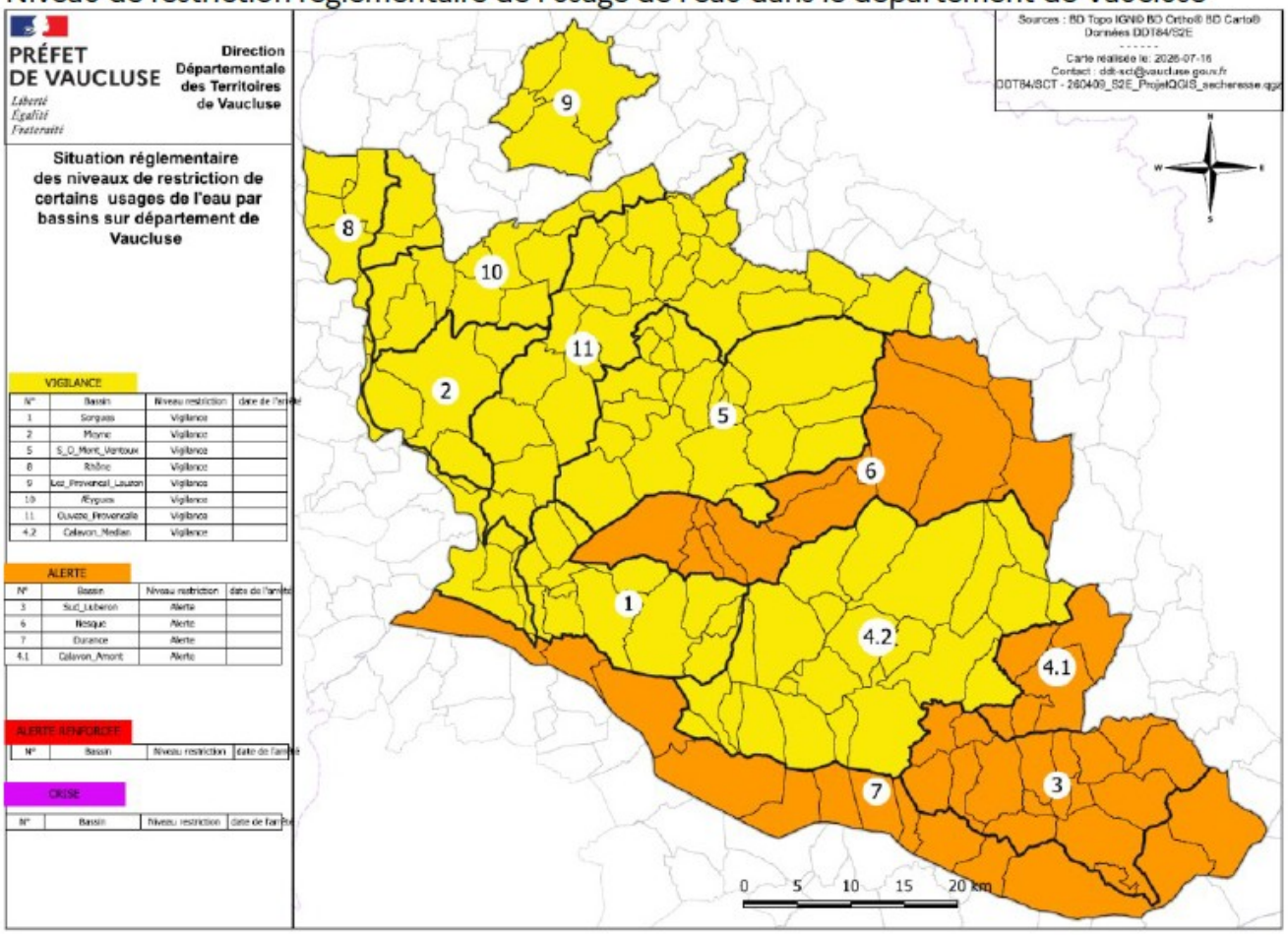
Des températures de plus en plus élevées s'étendant dans le temps
Les projections climatiques accentuent encore cette vulnérabilité. Météo-France prévoit des températures plus élevées, des sécheresses plus longues et des pluies moins fréquentes mais plus intenses. Autrement dit, davantage d'eau en quelques heures… mais moins disponible le reste de l'année.

Le paradoxe vauclusien : un département riche en eau… mais inégalement doté
Le Vaucluse bénéficie de deux grands réservoirs naturels que sont le Rhône et la Durance. Pourtant, cette abondance apparente masque une forte disparité géographique.La partie orientale du département dépend largement des transferts d'eau venus de la Durance, tandis que plusieurs territoires restent tributaires de ressources locales devenues insuffisantes durant l'été. Cette interdépendance explique pourquoi certains secteurs connaissent régulièrement des tensions alors même que d'autres disposent encore de réserves confortables. À l'échelle régionale, 86% des ressources utilisées sont des eaux de surface, et 60% de l'eau consommée en Provence-Alpes-Côte d'Azur provient du système Durance-Verdon, véritable colonne vertébrale hydraulique de la région.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Niveau de restriction réglementaire de l'usage de l'eau dans le département de Vaucluse



Copyright Préfecture de Vaucluse 27 juillet 2026

L'agriculture en première ligne

Premier consommateur d'eau en France, avec près de 48% des volumes consommés, l'irrigation constitue un enjeu particulièrement sensible en Vaucluse. Arboriculture, maraîchage, viticulture ou cultures céréalières dépendent étroitement d'un accès sécurisé à la ressource.

Les territoires les moins irrigués

Selon la Chambre d'agriculture de Vaucluse, les territoires les moins équipés en réseaux d'irrigation modernes sont aujourd'hui les plus exposés. Les secteurs des Côtes-du-Rhône, de l'Enclave des Papes ou encore les vallées de l'Aygues, de l'Ouvèze et du Calavon figurent parmi les plus vulnérables. L'enjeu est désormais d'investir dans des infrastructures plus économes en eau tout en conciliant les besoins agricoles, ceux de l'alimentation en eau potable et la préservation des milieux naturels.

Au-delà des restrictions, préparer l'avenir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les mesures préfectorales répondent à l'urgence. Mais elles s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à adapter durablement le territoire au changement climatique.Le Département de Vaucluse a d'ailleurs lancé un appel à projets consacré à la restauration du grand cycle de l'eau, destiné à accompagner les collectivités dans des actions de désimperméabilisation des sols, de restauration des zones humides, de renaturation des cours d'eau ou encore de recharge des nappes phréatiques. Ces solutions fondées sur la nature visent à retenir davantage l'eau sur les territoires plutôt qu'à la laisser s'écouler rapidement vers les fleuves.

C'est en Vaucluse que l'on prélève le moins d'eau en Paca

Pas de développement économique sans eau

Parallèlement, les documents d'urbanisme sont désormais appelés à intégrer systématiquement la disponibilité de la ressource avant toute extension urbaine. Une évolution majeure qui fait de l'eau un préalable au développement économique et démographique des territoires. Egalement, lors de l'assemblée générale de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics, mi-juillet, son président, Daniel Léonard, a plaidé pour une meilleure valorisation des eaux pluviales. Il a déploré que d'importants volumes d'eau s'écoulent chaque année, notamment en octobre, novembre et septembre, sans être captés, alors qu'ils pourraient alimenter des réserves stratégiques pour les périodes de sécheresse, via des systèmes de collecte.

Une vigilance appelée à devenir la norme

Les épisodes de sécheresse se succèdent désormais avec une fréquence inédite. Si les restrictions actuelles concernent principalement certains bassins, elles traduisent une évolution profonde du climat méditerranéen. Pour les spécialistes de l'eau, la question n'est plus de savoir si ces épisodes vont se répéter, mais comment adapter durablement les usages afin de préserver une ressource devenue stratégique et en conserver l'accès démocratique.

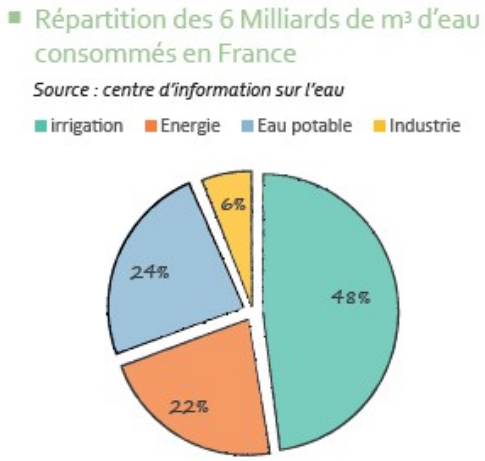
Les infos pratiques

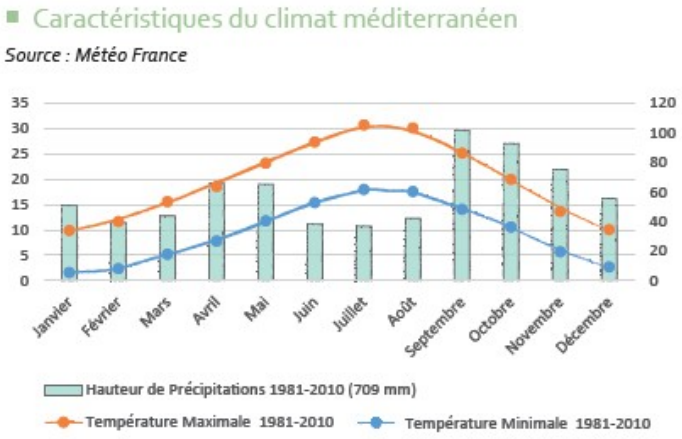
Les habitants peuvent consulter, commune par commune, les restrictions applicables sur la plateforme nationale VigiEau, mise à jour en temps réel par les services de l'État. Toutes les informations utiles sur les restrictions en cours sont disponibles sur le site : https://vigieau.gouv.fr.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026





Copyright Publication Aurav La ressource en eau en Vaucluse Mars 2019

L'appel à bâtir de Daniel Léonard, président de la Fédé BTP de Vaucluse

Restriction d'eau : 2023 est l'année la plus sèche depuis 1871 autour d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

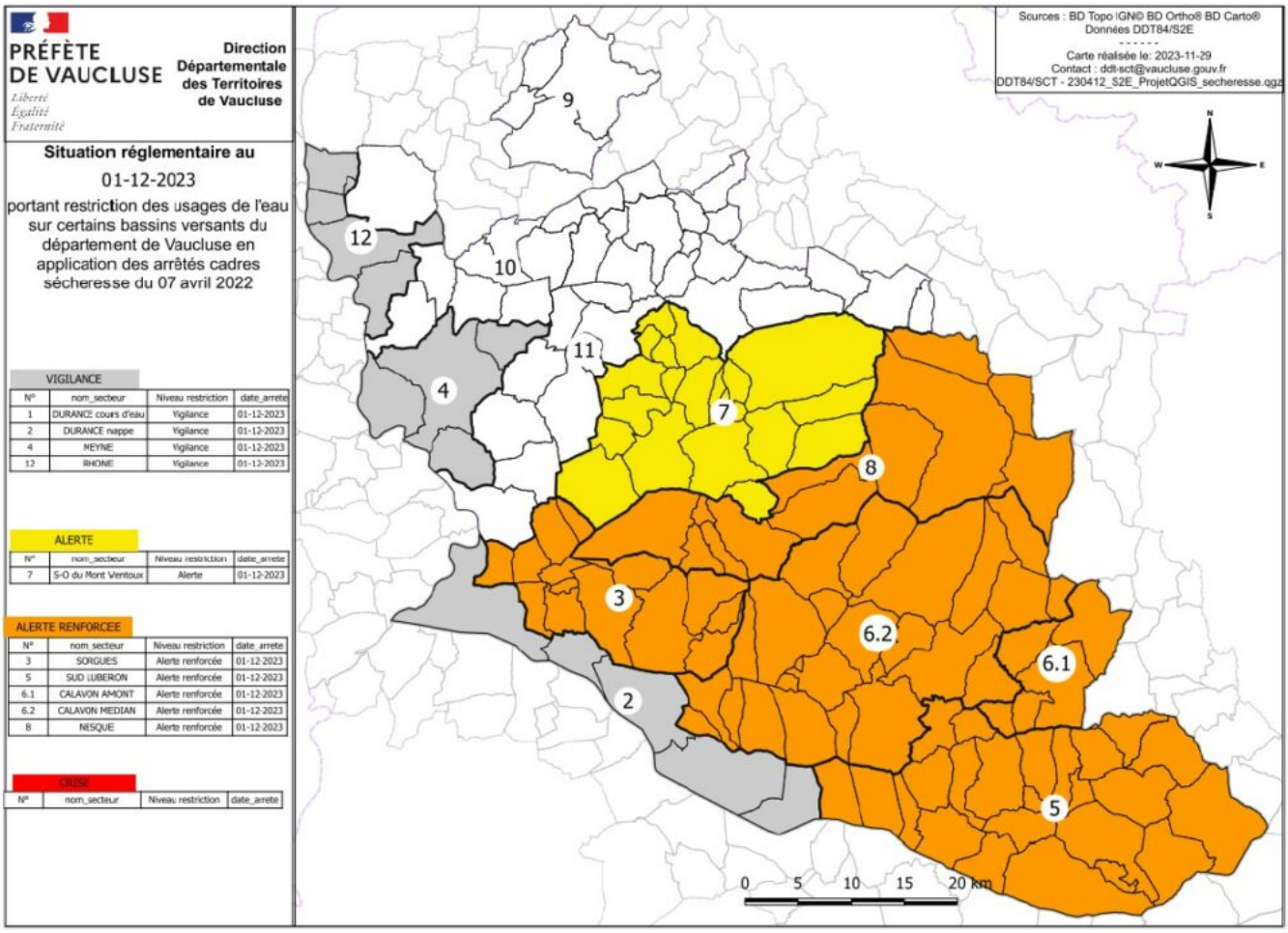
Ecrit par le 1 novembre 2026



« Face à la situation de sécheresse hydrologique, la préfète de Vaucluse vient de prolonger les restrictions de l'usage de l'eau actuellement en vigueur jusqu'au 15 janvier 2024 (voir carte ci-dessous). Les pluies du mois de novembre ont été de nouveau largement déficitaires par rapport aux normales saisonnières, en particulier sur le centre et le sud du département où ce déficit atteint près de 70%, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce nouveau manque de pluie efficace en pleine période de recharge des nappes d'eau aggrave le déficit pluviométrique exceptionnel enregistré depuis le début de l'année, faisant de cette année 2023 la plus sèche observée depuis 1871 sur la région d'Avignon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



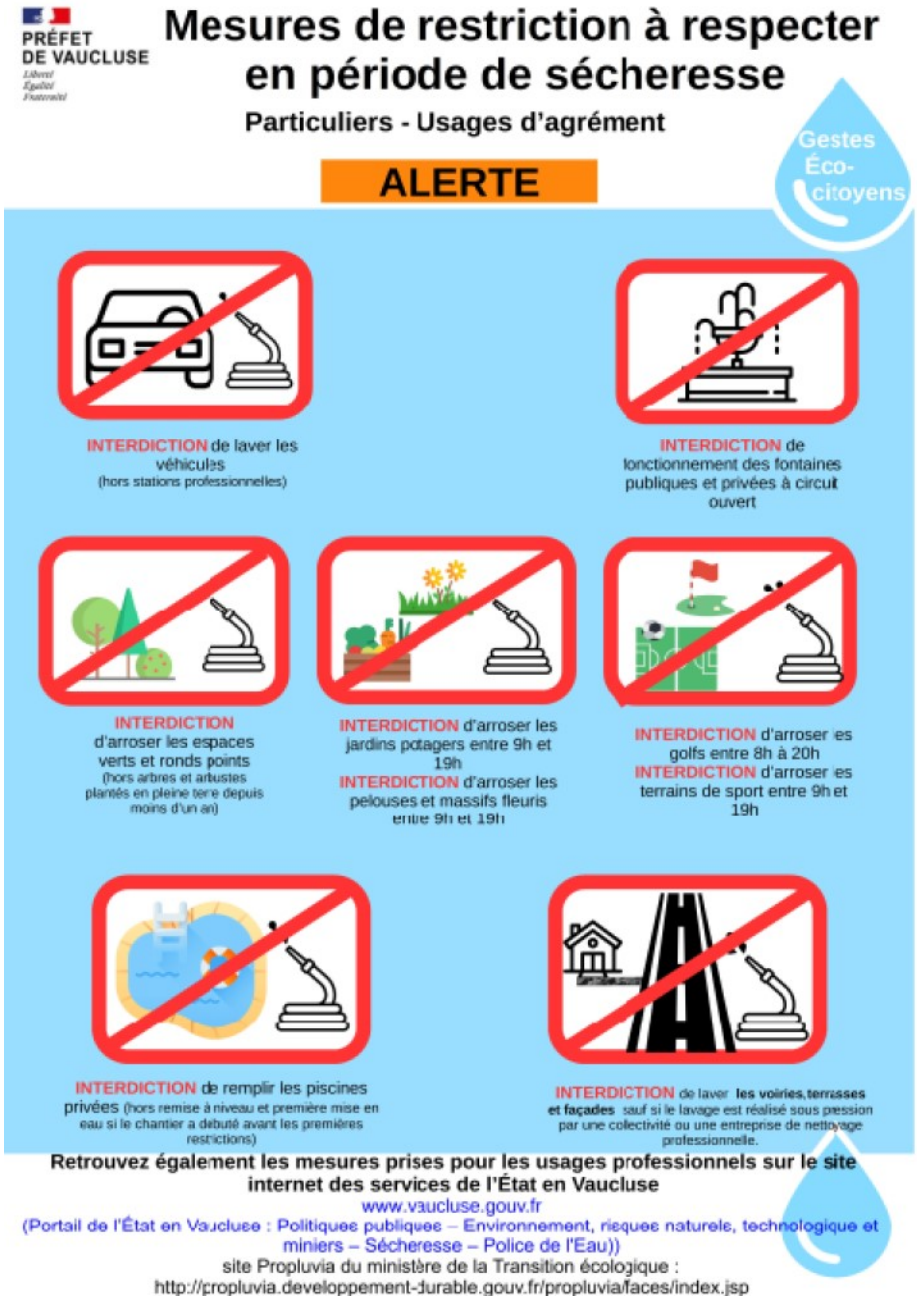
« La situation exige une plus forte vigilance qu'en 2022 pour l'ensemble des usages de l'eau, poursuit la préfecture de Vaucluse. Pour rappel en 2022, le territoire avait pu bénéficier d'une pluviométrie importante d'octobre à décembre. L'automne 2023 se caractérise d'ores et déjà par un épisode de sécheresse tardif au même titre que l'année 2017. »

En conséquence, la préfète de Vaucluse a décidé de prolonger jusqu'au 15 janvier 2024, les mesures de restriction de l'usage de l'eau suivantes sur certains bassins versants (voir :

• le maintien en situation d'alerte renforcée des bassins des Sorgues, du Sud-Luberon, du Calavon médian, Calavon amont et de la Nesque ;
• le maintien en situation d'alerte du bassin du sud-ouest du Mont Ventoux ;
• le maintien en situation de vigilance des bassins du Rhône, de la Durance et de la Meyne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le maintien en situation d'alerte renforcée et d'alerte entraîne des mesures de restriction de l'usage de l'eau prévues par l'arrêté cadre 'sécheresse' du 7 avril 2022 qui visent toutes les catégories d'usagers (entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers…). Ces mesures sont détaillées sur le site internet de la préfecture de Vaucluse et sont transcrites sous la forme d'affiche d'information au public.

En cas d'amélioration de la situation avant la date du 15 janvier 2024, les mesures de restriction feront l'objet d'une nouvelle réévaluation. Cependant, force est de constater que le niveau actuel des nappes et

Ecrit par le 1 novembre 2026

l’absence pour le moment des précipitations automnales et hivernales oblige à maintenir en anticipation une posture prudente. La préfète de Vaucluse fait appel au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et réduire au strict nécessaire la consommation d’eau de chacun des usagers de l’eau.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le portail de l’État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr

Il n’y a plus de limitation de la vente de carburant en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



En raison du retour progressif à un approvisionnement régulier des stations-service, la préfète de Vaucluse a décidé de mettre fin, dès, jeudi 20 octobre au soir, à la limitation de la vente de carburants et produits pétroliers sur l'ensemble du département de Vaucluse. Le dispositif permettant aux véhicules des services prioritaires de bénéficier de files dédiées est également levé.

« La préfète de Vaucluse remercie de nouveau les stations-service, les effectifs des forces de l'ordre et les

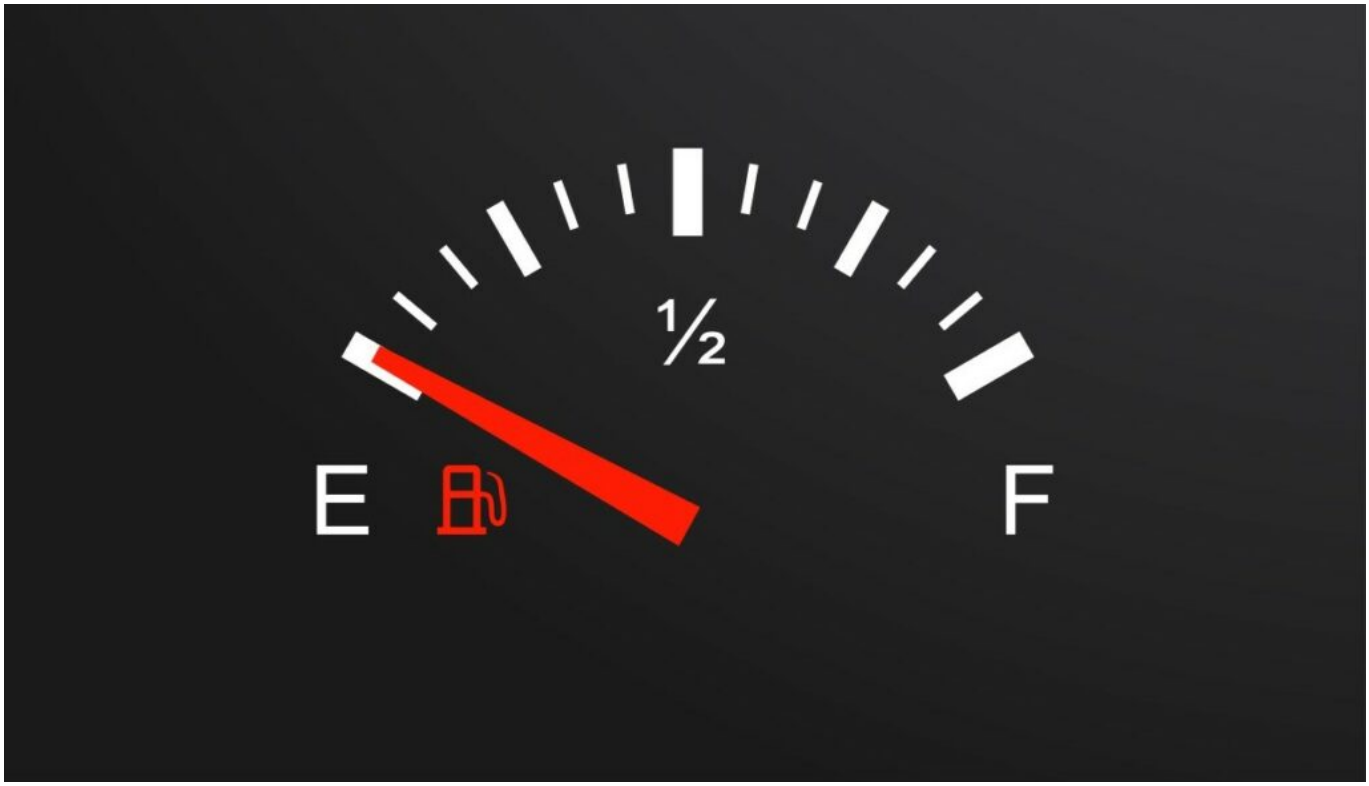
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

services préfectoraux en charge de la gestion de crise pour leur mobilisation dans la mise en œuvre de ces mesures, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les services de l'État restent néanmoins encore pleinement mobilisés : en prévision des départs en vacances, la circulation des poids-lourds assurant le ravitaillement des stations-service reste autorisée ce week-end et les livraisons de carburant seront prioritairement assurées sur les stations-service situées sur le réseau autoroutier. »

L.G.

Carburant : une huitième enseigne rejoint les stations-service proposant une file dédiée aux véhicules prioritaires



La préfecture de Vaucluse annonce qu'une huitième enseigne rejoint les stations-service

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

proposant une file dédiée aux professionnels prioritaires. Il s'agit de l'enseigne Casino Carburants d'Orange.

A compter d'aujourd'hui, jeudi 13 octobre, l'enseigne Casino Carburants d'Orange, située rue des blanchisseurs dans le quartier de l'argensol, propose une file dédiée aux professionnels prioritaires.

Dans le contexte des difficultés d'approvisionnement en carburant que le Vaucluse traverse depuis quelques jours, la mobilisation de cette enseigne permet de compléter le maillage départemental.

Ainsi, huit stations composent désormais le dispositif, ouvert de 9h30 à 13h30 :

- Auchan Mistral 7 – route de Marseille – Avignon.
- Auchan Le Pontet – route de Carpentras – Le Pontet.
- Auchan Cavaillon – 28 avenue Des Taillades – Cavaillon.
- Total – 428 Boulevard Segura – La Tour d'Aigues.
- Leclerc Auzon Ventoux – boulevard Alfred Naquet – Bollène.
- Leclerc – route de Saint-Paul-Trois-Châteaux – Bollène.
- Ecomarché – quartier de Mougne, route de Saint-Trinit – Sault.
- Casino Carburants – quartier de l'Argensol, rue des Blanchisseurs – Orange.

La préfète remercie l'ensemble des professionnels mobilisés en faveur de l'intérêt général et salue les comportements adoptés et les initiatives développées par la population afin de réduire leur consommation de carburant.

J.R.

Restrictions de la vente de carburant : le Gard s'y met aussi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Après le Vaucluse, qui vient de reconduire la mesure prise vendredi dernier, c'est au tour de la préfète du Gard, Marie-Françoise Lecaillon de prendre un arrêté réglementant la distribution de produits pétroliers dans le département. « L'objectif de cette mesure est double. D'une part, éviter les comportements d'achats préventifs préjudiciables au bon fonctionnement des stations services. D'autre part, garantir l'approvisionnement en essence des usagers prioritaires », expliquent les services de la préfecture du Gard.

Pour le Gard cette mesure prévoit l'interdiction du remplissage de jerricans. La vente et l'achat de carburants dans des jerricans ou autres contenants transportables manuellement sont donc interdits sur l'ensemble du département.

L'arrêté fixe aussi une limitation du volume d'achat de carburant :

Les volumes d'achat de carburant dans le département du Gard sont limités comme suit :
• pour les véhicules légers (moins de 3,5 t de PTAC) à 30 litres,
• pour les véhicules entre 3,5t et 12t de PTAC à 120 litres,
• et pour les véhicules de plus de 12 tonnes de PTAC à 200 litres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Cette décision s'applique immédiatement et cela jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 à minuit.

La préfète du Gard appelle les automobilistes et usagers à faire preuve de civisme, de solidarité et à ne pas modifier leurs habitudes de consommation pour assurer la satisfaction des besoins de tous.

Carburant : la préfecture de Vaucluse met en place un ravitaillement pour les véhicules prioritaires



Depuis quelques jours, des difficultés d'approvisionnement en carburants des stations-service du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

département de Vaucluse sont apparues en raison de mouvements sociaux.

« S'il ne s'agit pas d'une situation de pénurie, mais bien de difficultés de distribution », précise la préfecture de Vaucluse, un arrêté préfectoral a toutefois été édicté vendredi dernier afin d'encadrer la distribution de carburant dans le département.

Compte tenu de la situation actuellement observée dans le département, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse a décidé de mettre en place à compter de demain, mardi 11 octobre, tous les matins de 9h30 à 13h30, un dispositif permettant à six stations-services préalablement identifiées de réserver des files dédiées aux véhicules des services prioritaires (voir liste en fin d'article).

Ce dispositif de priorisation, basé sur un maillage territorial qui se veut le plus équilibré possible compte tenu des difficultés d'approvisionnement rencontrées, concerne les stations-service suivantes :

• Auchan Mistral 7 – Route de Marseille à Avignon,
• Auchan Le Pontet – Route de Carpentras au Pontet,
• Auchan Cavaillon – 28 avenue des Taillades à Cavaillon,
• Total – 428 Boulevard Segura à la Tour d''Aigues,
• Leclerc Auzon Ventoux – Boulevard Alfred Naquet à Carpentras,
• Leclerc – Route de Saint-Paul-Trois-Châteaux à Bollène.

Appel au civisme
« Faire des stocks, c'est créer la pénurie », explique Violaine Démaret qui appelle également la population au civisme et à la responsabilité de chacun en préconisant un comportement citoyen afin d'assurer la satisfaction des besoins de tous.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES

mardi 11 octobre 2022

Catégorie	Services prioritaires
ORDRE PUBLIC	• Police nationale
	• Gendarmerie nationale
	• Police municipale
	• Douanes
SÉCURITÉ CIVILE ET SECOURS	• Service de déminage
	• SDIS • Associations agréées de sécurité civile
	• SAMU – SMUR • Ambulances privées • Véhicules sanitaires légers
SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS	• Médecins libéraux et hospitaliers • Infirmiers pour soins à domicile ou en milieu hospitalier • Sage-femmes • Kinésithérapeutes • Transporteurs sanitaires
	• Transporteurs de sang ou de produits sanguins • Transporteurs d'oxygène • Distributeurs d'eau
	• Transporteurs de produits pharmaceutiques
JUSTICE	• Palais de justice (magistrats et greffiers)
	• Centre pénitentiaire
TRANSPORT	• Transports scolaires
	• Transport de personnes handicapées • Transport collectif de voyageurs
ÉCONOMIE	• Transport de fonds
INFRASTRUCTURES	• Véhicules d'entretien des routes • Véhicules de dépannage routier • Véhicules d'entretien du réseau SNCF
ADMINISTRATION	• Préfecture et sous-préfectures
POMPES FUNÈBRES	• Véhicules de transport des corps
SALUBRITÉ PUBLIQUE	• Véhicules d'enlèvement des ordures ménagères
AUTRES SERVICES PUBLICS	• Électricité • Gaz • Service des Eaux / Assainissement • Opérateurs de télécommunication

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L.G.

Restriction de la vente de carburant en Vaucluse



Suite aux difficultés d’approvisionnement des stations-service du département de Vaucluse en produits

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

pétroliers et carburants liées aux actuels mouvements sociaux sont apparues depuis quelques jours, la préfecture de Vaucluse vient de limiter la vente de carburants dans le département à compter du samedi 8 octobre 2022 à partir de 00h00 jusqu'au mardi 11 octobre 2022.

Afin de permettre au plus grand nombre d'automobilistes de se ravitailler, et d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations-service, l'arrêté préfectoral 2022/10-07 prévoit que sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence,
gazole, éthanol, GPL) sont limités à :

- pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres ;
- pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 120 litres.
 Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public.
 • La vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricans et bidons) sur l'ensemble du département de Vaucluse ;
 • Les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

« Faire des stocks, c'est créer la pénurie, rappelle les services de la préfecture. La préfète de Vaucluse en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous. »

L.G.